



DBV TECHNOLOGIES

Société anonyme à conseil d'administration au capital social de 1.537.343,20 euros

Siège social : Green Square – Bât. D, 80/84 rue des Meuniers – 92220 Bagneux

441 772 522 RCS Nanterre

**DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
visés par les articles R.225-81 et R.225-83 du Code de Commerce
Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2014**

Je soussigné(e),

MME, MLLE Nom
M.
Prénom
Adresse
.....
Adresse
électronique¹

Propriétaire de Actions² de la société DBV Technologies

demande l'envoi de documents et renseignements concernant l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2014 tels qu'ils sont visés par les articles R.225-81 et R.225-83 du Code de Commerce par voie postale.

Fait à , le 2014

Signature

Conformément à l'article R.225-88 alinéa 3 du Code de Commerce, les propriétaires d'actions nominatives peuvent par une demande unique obtenir de la société l'envoi des documents de renseignements visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de Commerce à l'occasion de chacune des Assemblées Générales ultérieures. Au cas où l'actionnaire désirerait bénéficier de cette faculté, mention devra être portée sur la présente demande en précisant les modalités d'envoi (postal ou mail), ainsi que, le cas échéant, l'adresse électronique, étant précisé que l'envoi par voie électronique pourra être utilisé pour toutes les formalités prévues aux articles R. 225-68 (convocation), R. 225-72, R. 225-74, R. 225-88 et R. 236-3 du Code de Commerce. **Les actionnaires qui ont consenti à l'utilisation de la voie électronique peuvent demander le retour à un envoi postal trente cinq jours au moins avant la date de l'insertion de l'avis de convocation mentionné à l'article R. 225-67, soit par voie postale, soit par voie électronique.**

¹ En faire la demande au moins 35 jours avant l'assemblée soit le 29 avril 2014.

² Joindre une attestation d'inscription en compte pour les actionnaires au porteur.

Cette demande est à retourner à :
Dans l'enveloppe T ci-jointe